

L'alternance pour se construire une expérience, un métier !

BAC PRO OPTIQUE LUNETTERIE

BAC PRO
OPTIQUE
LUNETTERIE

Après 3 années d'études, le titulaire du bac pro optique lunetterie exercera un métier polyvalent avec trois grandes orientations :

- **Relationnelle** : En magasin, il sait établir un contact privilégié avec les clients qu'il doit accueillir, informer et conseiller. Pour cela, il doit disposer d'une très bonne connaissance du marché des montures, des verres mais aussi des prises en charge des mutuelles de santé.
- **Technologique** : Spécialiste qualifié pour l'optique, il connaît et sait appliquer tout le processus de la fabrication des lunettes jusqu'à leur ajustage, en intégrant le montage des verres suivant les données fournies par l'examen de vue. Il est capable de prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la prescription.
- **Gestionnaire** : il contribue aussi à l'achat et à la gestion des stocks de montures et verres. Il assure aussi la maintenance du matériel et le respect des règles d'hygiène et environnementales.

> 3 ANNÉES DE FORMATION

Le Bac Pro par Apprentissage = 1 certification, 1 diplôme + 3 ans d'expérience sous statut salarié

15 jours en entreprise / 15 jours à la MFR, soit par an :

- 18 à 20 semaines à la MFR
- 27 à 29 semaines en magasin d'optique
- 5 semaines de congés payés

Véritables composantes de la formation, ces périodes en milieu professionnel contribuent à développer les capacités d'autonomie et de responsabilité du futur professionnel, auxiliaire de l'opticien.

> OBJECTIFS

La formation par alternance prépare à un métier polyvalent autour de trois domaines :

- Technique (atelier montage, façonnage, découpe de verre...)
- Paramédical (traitement ordonnances, découverte des 1^{ères} étapes de l'examen de vue)
- Economique (Vente, participation à la gestion des stocks...)

> ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français, Histoire-Géographie, Éducation Civique
- Anglais
- Arts Appliqués et Cultures Artistiques
- Mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques
- Education Physique et Sportive

> ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Prévention Santé Environnement
- Réalisations d'équipements
- Adaptation et Prise de Mesures
- Optique Géométrique et Graphique, Dessin Technique
- Economie gestion





LE DIPLÔME

Il s'agit d'un **diplôme de niveau 4 (Bac)** délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Les élèves passent aussi la certification BEP Monteur Vendeur en Optique Lunetterie à l'issue de la fin de la classe de Première. Les formateurs de la MFR-CFA sont tous membres des jurys nationaux et correcteurs du Bac Pro.

PUBLIC VISÉ

Pour accéder à la formation, il est nécessaire :

- ✓ D'être issu au moins d'une classe de 3^{ème}. cette filière accueille également des élèves issus de Première ou Terminale d'autres filières (une intégration en classe de 1^{ère} est possible).
- ✓ D'avoir signé un **contrat d'apprentissage** chez un opticien pour les candidats âgés de moins de 30 ans ou un **contrat de professionnalisation** pour les candidats âgés de plus de 30 ans.

Le futur auxiliaire opticien doit aussi avoir les qualités suivantes :

- ✓ Capacités dans les matières scientifiques. En effet, l'optique et la physique font appel à des modèles mathématiques qui permettent de décrire et de prédire le comportement de la lumière et de comprendre les défauts visuels afin de les corriger.
- ✓ Habile manuellement, patient et rigoureux dans son travail, il doit apprécier de travailler en équipe et aimer communiquer.
- ✓ Rigoureux et organisé.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Le diplôme du baccalauréat professionnel optique lunetterie offre une large possibilité d'insertion professionnelle en tant que monteur-vendeur en optique lunetterie dans les magasins d'optique.

Il permet l'accès à un diplôme d'études supérieures BTS Opticien Lunetier.

LA MFR-CFA DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE

- Un accompagnement personnalisé dans la recherche de votre contrat
- Une équipe expérimentée et formée à la pédagogie de l'alternance
- Une structure associative
- Un cadre de vie convivial et propice à la participation de chacun
- Un atelier d'optique et une salle d'examen de vue
- Une salle de restauration et un internat
- Un foyer avec accès wifi et un citystade
- Une salle informatique

ASPECT FINANCIER ET RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

(Décret n°2018-1347 du 28/12/18)

| Année de contrat | 16-17 ans | 18-20 ans | 21-25 ans | 26 et plus |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| 1 ^e année | 27% du SMIC | 43% du SMIC | 53% du SMIC | 100% du SMIC |
| 2 ^e année | 39% du SMIC | 51% du SMIC | 61% du SMIC | 100% du SMIC |
| 3 ^e année | 55% du SMIC | 67% du SMIC | 78% du SMIC | 100% du SMIC |

- ✗ Aides à la restauration et à l'hébergement
- ✗ Aide aux premiers équipements
- ✗ Fonds Social d'aide aux apprentis
- ✗ Aide au passage du permis de conduire
- ✗ Gratuité de la formation
- ✗ La mobilité internationale

MFR-CFA DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE

47 avenue de Poitiers – 79170 Brioux-sur-Boutonne
Tél. 05 49 07 36 40 – mfr.brioux@mfr.asso.fr
www.mfr-brioux.fr